

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18803 - 73ÈME ANNÉE

Mobilisation pour avoir le droit d'être entendu

La révolte des commerçants de Saint-Denis



Une délégation de Saint-Denis en colère lors d'une précédente rencontre à la mairie de Saint-Denis.

La manifestation des commerçants a duré toute la journée. Il a fallu qu'ils bloquent la route pour obtenir le droit d'être reçus par le maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, qui a décidé de changer le plan de circulation sans que les demandes des commerçants puissent être prises en compte. Conséquences : le chiffre d'affaires s'effondre et des emplois sont menacés.

Depuis quelques semaines, un nouveau plan de circulation est en vigueur dans le centre-ville de Saint-Denis. Plusieurs axes sont devenus des couloirs réservés exclusivement aux transports collectifs. Mais dans le même temps, l'offre de parkings n'a pas augmenté. Le centre-ville de Saint-Denis est présenté comme le plus grand centre commercial de La Réunion. Mais les clients éventuels perdent désormais beaucoup de temps dans les embouteillages et préfèrent dépenser leur argent dans les grandes surfaces situées en périphérie. En conséquence, le chiffre d'affaires des boutiques est en chute libre, des licenciements et des fermetures de commerce sont à prévoir si rien ne change.

Blocage à la mairie

Les commerçants ont décidé de résister. À l'appel du collectif Saint-Denis en colère, ils ont organisé une manifestation hier. Tout a commencé par un rassemblement devant la Poste de la rue Maréchal Leclerc dans la rue piétonne. Rendez-vous était donné à 10 heures, à l'heure dite, plusieurs centaines de personnes étaient déjà présentes. Le flux n'a cessé de s'amplifier quand le cortège est parti en direction de la mairie toute proche.

Devant le refus de Gilbert Annette de les recevoir, les manifestants ont érigé des barrages près de la mairie d'une part, et devant le petit marché d'autre part, au début de la zone de circulation réservée aux bus. Ses centaines d'usagers des transports en commun ont donc dû descendre

du bus pour terminer leur voyage à pied.

Finalement, une délégation de commerçants a été reçue par le maire de Saint-Denis à 18 heures. Lors d'une rencontre de deux heures, ils ont exprimé leurs propositions. À la sortie, les commerçants ont décidé de suspendre le mouvement. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu aujourd'hui à 17 heures durant laquelle la mairie présentera de nouvelles propositions pour le plan de circulation du centre-ville de Saint-Denis.

Ce plan ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il était donc prévu de longue date. Le projet date donc d'avant les élections législatives. Lors du scrutin, la mairie soutenait une conseillère municipale, Ericka Bareigts. Difficile de croire que cette dernière n'était pas au courant du nouveau plan de circulation. Lors de la campagne, elle n'a pas parlé de ce sujet quand elle rencontrait les commerçants pour les convaincre de voter pour elle. Pendant ce temps, le mauvais coup se préparait.

M.M.

Un plan prévu depuis longtemps

La base du problème vient donc des restrictions à la circulation des véhicules particuliers dans le centre-

Appel au dialogue de la sénatrice de La Réunion

Gélita Hoarau solidaire des commerçants de Saint-Denis

Voici le communiqué diffusé hier au moment où le maire de Saint-Denis refusait encore de rencontrer une délégation de commerçants de Saint-Denis en colère.

La Sénatrice Gélita Hoarau exprime sa solidarité avec les commerçants de Saint-Denis et souhaite que les autorités chargées de la circulation dans la Ville se réunissent avec les représentants des commerçants, entendent leurs inquiétudes et prennent en compte leurs demandes.

Les commerçants sont des acteurs importants de la vie économique de la cité, leur offrir les meilleures conditions de travail est bénéfique non seulement pour eux mais aussi pour l'ensemble de la population.

In kozman pou la rout

« Kouto i grate pa son mansh »

Sa in kozman banna I di dann in péi I apèl Haïti é mi pans pa isi La Rényon nou pé aport la démanti. Nou osi nou néna in kozman konmsa kan ni di : « In min i lav l'ot ! ». Pars in min pou lav ali tousèl nana bonpé difikilté. Lé touzour posib fé in sanblann lavaz mé in bon lavaz kont pa dsi ! Donk, kozman nou la mark an-o la, i port galman dsi la solidarité. Pou grate lo mansh in kouto, i fo in n'ot kouto sansa in n'ot zoutiy. Donk, na dé foi, si na poin l'antrède, si na poin la solidarité, lé shoz i avans pa. Done kou d'min, sansa rann kou d'min ala in bon prinsip pou aminn la vi. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Irma : réfugiés climatiques de Saint-Martin en Guadeloupe

Le passage du cyclone Irma a dévasté les Antilles. Plusieurs collectivités de la République sont touchées. Les plus importants dégâts sont observés à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. C'est de cette dernière île que proviennent la plupart des images. Saint-Martin a été détruite à 95 %.

En conséquence, tout est à reconstruire à Saint-Martin alors que l'économie reposait avant tout sur le tourisme. Or, l'aéroport ne fonctionne plus et les bateaux de croisière ne sont pas près de revenir. De nombreuses maisons ont été détruites ou sont inhabitables. Les habitants de l'île se pressent à l'aéroport pour évacuer l'île où les structures de santé n'existent plus, et les services publics ne sont plus opérationnels. Des tentes commencent à être dressées pour accueillir des sans-abri ainsi qu'un hôpital provisoire.

Parmi les partants, certains ne veulent plus revenir. Les évacuations se dirigent vers la Guadeloupe. Il faudra en effet plusieurs années pour tout reconstruire. Pendant ce temps, les conditions de vie à Saint-Martin seront très dégradées. La Guadeloupe accueille donc des réfugiés climatiques en provenance d'une autre collectivité de la République. Pendant ce temps, Nicolas Hulot, ministre de l'Écologie, s'est interrogé sur la viabilité de l'implantation humaine à Saint-Martin. La question des réfugiés climatiques se pose donc à l'intérieur même de la République. Face à l'accélération des effets du changement climatique, la France est confrontée à l'urgence. C'est une situation qui était totalement inimaginable voici quelques semaines, car jusqu'à présent, les réfugiés climatiques restaient une question lointaine pour le gouvernement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lo lord républikin i règn dann sin-Martin ?

Dann gouvèrnman La Frans nana in minis l'intèryèr i apèl Zérar koulon. L'istoir va tienbo son nom konm sète inn an parmi bann promyé sosyalis la trayi son parti épi la komans la kanpagn pou zéléksyon mésyé Macron. Mé mi pans l'istoir va tienbo son nom pou in n'ot kozman. Sé sète moïn la mark an-o la.

Sin-Martin la, sa in pti péi l'outromèr siklone i sort kasé brizé. Sa la pa i gran péi, vi ké li nana solman, d'aprè sak i paré, trant sink mil pèrsone i rès la-ba. Pti péi, sa i vé pa dir pti problèm mé inn foi anplis bann gouvèrnman La Frans la pa konète pran la mézir bann problèm-la.

Siklone laté pankor fine pasé, dann télé téi rakont déga biensir, mé té i rakont ankor bann mové moun té apré dsann dsi la vil avèk z'ot sab pou kass magazin, épi vol sak nana pou volé. Arzout èk sa sa la pass an boukl sépa konbien foi si tèlman demoun té fini par kroir lo pli gran roblèm l'arivé ala li la.

Gouvèrné sé prévoir d'aprè sak i di. Si gouvèrné sé prévoir l'avé pétète désèrtin mézir té i pé prann avan siklone i déklansh é avan siklone i ariv. Siklone, i pran son fors dan la mèr é oplis la mèr lé sho, oplis siklone lé riskab ète sèryé é la tanpératir la mèr la fine trap 31 dogré donk danzé lé la. In gran péi konm La Frans té i pé avoir in méyèr politik prévansyon, plito k'in politik la défiskalizasyon avèk d'aprè sak i paré in takon l'inzistis, in gran l'inégalité rant le moun.

Mé astèr si i kroi mésyé lo minis l'ord républikin i règn dann Sin-Martin. La pa sak demoun laba i di dann téléphone, mé pétète sé lo l'ord kolonyal i règn laba : li la tronp lo kalité d'ord, in poin sé tou.

Justin